

GUEDOC-ROUSSILLON

Les TP pourraient perdre 1 500 emplois »



JEAN-PIERRE CROZEL, président de la FRTP Languedoc-Roussillon.

dent de la FRTP Lan- Roussillon craint une tion de l'activité en 2013, financement des projets. êtes depuis juillet le at de la FRTP. Quelle est iorité?

sayons de sensibiliser les ix députés sur la ques- financement des inves- ts. Un an après le retrait a, il est urgent de mettre un nouvel établisse- financier pour les collecti- ales. Nous constatons un bal des projets. Même activités saines peinent à

trouver des prêteurs. Les délais de paiement, qui se réduisaient depuis quelques années, s'allongent de nouveau. Notre secteur a vu ses effectifs fondre de 10% en un an pour tomber sous la barre des 11 000 salariés. Il risque de perdre 1 500 emplois supplémentaires d'ici à fin 2013.

■ **Les deux gros chantiers annoncés – le déplacement de l'A9 et la LGV Nîmes-Montpellier – ne contribueront-ils pas à inverser la courbe?**

Ces chantiers permettront peut-être d'arrêter l'hémorragie. Mais les travaux ne débiteront pas avant fin 2013. Il y a encore une année difficile à passer. Par ailleurs, ces opérations concernent le Gard et l'Hérault. La situation va rester très difficile dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, deux départements confrontés en outre à une forte concurrence étrangère.

■ **Sur quels autres dossiers travaillez-vous?**

D'abord l'environnement. A l'heure où les conseils généraux élaborent de nouveaux plans de prévention et de gestion des déchets du BTP, nous voulons attirer l'attention des maîtres d'ouvrage sur la gestion des déchets inertes. Les plates-formes existantes traitent surtout les déchets du bâtiment. Il faut prendre aussi en compte les déblais de terrassement, souvent volumineux. Nous serons attentifs également à la mise en œuvre de la loi sur les travaux à proximité des réseaux. Enfin, nous cherchons à sensibiliser les élus sur la question de l'entretien du patrimoine. C'est un enjeu important pour les années à venir. Nous plaçons pour la création d'un observatoire régional de la qualité de service des réseaux et infrastructures.

■ **Propos recueillis par Jean Lelong**

NÎMES

Les nouvelles ambitions d'Urbanis

Leader français des sociétés de conseil pour la réhabilitation des quartiers anciens et des copropriétés, Urbanis, qui compte plus de 200 intervenants, prévoit de faire passer dans les cinq ans son chiffre d'affaires de 11,3 millions d'euros en 2011 à 17 millions en 2017. Pour cela, de nouvelles implantations, un renforcement de l'activité d'aménagement en quartiers anciens, le développement des métiers porteurs, etc. sont prévus. Son fondateur, Jean-Marc Natali, passe de P-DG à président et pilotera la filiale Urbanis Aménagement. Au siège social à Nîmes, Nicolas Crozet (qui dirigeait l'agence lyonnaise) devient directeur général. A Lille, Urbanis ouvre sa nouvelle agence régionale après avoir remporté plusieurs missions de renouvellement urbain dans la région. ■

TOULOUSE

Villages d'Or lance le premier chantier de la route de la Mer

opération d'aménagement de la route de la Mer, lancée par l'agglomération de Montpellier, avec le soutien de l'urbaniste Bernard Tschumi. Le projet entre dans une phase concrète. Le promoteur Villages d'Or s'apprête à mettre en œuvre un premier immeuble de 11 200 m² dans la ZAC du port (Pérols), face à la station tramway Ecopôle. Le bâtiment accueillera notamment le Villages d'Or, aura pour particularité d'être chauffé par une pompe à chaleur géothermique. L'agglomération de Montpellier a choisi en effet d'investir sur ce site un système de gestion énergétique à l'échelle d'un îlot urbain.

Le projet Ecocité. Des pompes à chaleur géothermiques seront installées sous chacun des bâtiments de l'îlot Ecopôle (68 000 m²). L'installation, qui totalise environ 200 sondes, permettra de chauffer des bâtiments



A. ARCHITECTURE

en hiver, mais aussi d'évacuer la chaleur générée par la production de froid en été. « Nous stockerons ainsi des calories dans le sous-sol l'été pour les récupérer l'hiver suivant, explique Frédéric Cauvin, directeur d'Energies du Sud, la société chargée de l'opération. Nous espérons arriver ainsi à un équilibre thermique sur le long terme. » Les différents bâtiments seront reliés entre eux par une

boucle d'échange thermique à basse température qui permettra de mutualiser les besoins. « Nous pourrions ainsi réguler la production à l'échelle de l'îlot, en utilisant essentiellement des énergies renouvelables, précise Frédéric Cauvin. L'information collectée sera aussi diffusée vers les usagers pour favoriser une adaptation des comportements. » L'installation devrait entrer en

L'immeuble comportera huit plateaux de longueur décroissante, bordés de terrasses et balcons. Chaque niveau sera ceinturé par un ruban de béton blanc dont les saillies, décalées d'un étage à l'autre, généreront des espaces extérieurs. La protection solaire sera assurée par des lames d'aluminium, disposées verticalement ou horizontalement suivant les expositions.

FICHE TECHNIQUE Maître d'ouvrage :

Villages d'Or. AMD : Assistimmo. Architecte : A + Architecture. BET : Verdier, Heliotrope.

fonction courant 2014, avec la livraison du premier bâtiment. L'aménagement de la route de la Mer, confié à la SAAM (1), porte sur 250 ha. L'opération créera 6 000 à 8 000 logements, 75 000 m² de bureaux et permettra de reconfigurer 200 000 m² de commerces. ■ J. L.

(1) Société d'aménagement de l'agglomération de Montpellier.